RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ABEST Pyrénées
SAS au capital de 10.000 euros
Siège social : Cité de l'Aéroport
Bâtiment Pic du Midi
Aéroport de Tarbes-Lourdes-Pyrénées
65290 JUILLAN
941 402 893 RCS TARBES

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le 30 septembre,
A 11 heures,

La société PROJET ALPIN, société par actions simplifiée au capital de 850.00.000 €uros, dont le siège social se situe à [redacted] immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHAMBERY sous le numéro 980 417 638,

Représentée par Monsieur Damien LAFAVERGES en sa qualité de Président,

Associée Unique de ladite Société,

---

2. A pris les décisions portant sur les points suivants :

- Décision à prendre en application de l'article L. 225-248 du Code du Commerce,
- Pouvoirs en vue des formalités.

CINQUIEME DECISION

L'Associée Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 Code du Commerce et après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2026 faisant ressortir des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social, décide de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la Société.

SIXIEME DECISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au cabinet d'avocats AVANNE, situé à [redacted] pour remplir toutes formalités de droit consécutives aux précédentes décisions.

***

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Certifié conforme
Le Président
La société PROJET ALPIN
Représentée par Monsieur Damien LAFAVERGES

